

# **CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE RELAIS - CROSS**

## **Dimanche 30 novembre 2025 - Cross du Grand Paris Sud - LISSES**

Ce championnat comprend deux épreuves :

- Relais Cross 4 x 1500 m mixte jeune (Cadets-Juniors) ;
- Relais Cross 4 x 1500 m mixte toutes catégories à partir de Juniors.

### **Article 1 - Engagement :**

Les engagements se font en remplissant le formulaire d'engagement aux Championnats d'Île-de-France de Relais Cross 2026 disponible sur le site de la LIFA. Le formulaire est à envoyer par mail à [cross@athleif.org](mailto:cross@athleif.org) avant **le lundi 24 novembre à 12h00**.

La composition d'équipe inscrite sur le formulaire devra être respectée le jour du championnat, l'attribution des dossards se basant sur ce formulaire.

### **Article 2 – Composition d'équipe :**

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux féminines et deux masculins.

L'ordre des coureurs est imposé : **masculin-féminin-masculin-féminin les saisons paires** et féminin-masculin-féminin-masculin les saisons impaires. Un athlète ne peut effectuer qu'un seul relais et pour une seule équipe.

#### **Relais Jeune (U18 & U20)**

L'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir au moins un cadet ou une cadette.

#### **Relais Toutes Catégories (TC)**

L'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Si une modification d'équipe doit avoir lieu, vous devez envoyer la nouvelle composition par mail à [cross@athleif.org](mailto:cross@athleif.org) avant le **mercredi 26 novembre à 12h00**. Passé ce délai, la modification sera à effectuer au moins une heure avant la course le jour du championnat.

### **Article 3 - Classement :**

Pour chacune des épreuves, les trois premiers clubs constitueront le podium des Championnats d'Île-de-France de relais-cross.

Une médaille sera remise aux quatre athlètes des trois premières équipes.

Les résultats ne seront validés définitivement qu'après vérification de la CRR LIFA.

### **Article 4 – Athlètes mutés ou étrangers :**

Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA une équipe ne peut avoir plus d'un muté ou étranger.

### **Article 5 - Retrait des dossards :**

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

### **Article 6 - Réclamation :**

Les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

### **Article 7 – Qualifications aux Championnats de France :**

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de France de la discipline.

Nombre d'équipes franciliennes aux Championnats de France :

**Relais U20 : en attente de la circulaire fédérale**

**Relais TC : en attente de la circulaire fédérale**